

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 4

Nachruf: Nos morts
Autor: H.B.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

partie inférieure du Traversin pour expliquer son rachat en 1849, fait attesté par le cadastre. La forme actuelle de cette forêt provient de l'achat de la montagne de Folliaux en 1852, du Petit Ayerne en 1858, repris à l'Hospice cantonal, d'un nouvel achat en Folliaux en 1862, et du Grand Ayerne en 1866.

Une autre forêt acquise, non comprise dans celles des salines, et qui fournit matière à recherches, est celle de Plantour, sur le mameillon qui domine le château d'Aigle. Divers documents nous font savoir qu'à l'emplacement actuel du bois de l'Etat, soit le replat du sommet, était un bois à la bourgeoisie d'Aigle. C'était probablement le bois acheté par l'Eglise d'Aigle en 1505. En 1690, les limites de ce bois nous donnent d'un côté « la possession de Chillon... », à vent : « les afforêts de Noches et Verchiez », à bise : toutes les possessions du prioré dans les limites desquelles est comprise *Plantou* du château à LL. EE. Il y avait anciennement un prieuré rural à Plantour, qui donne encore son nom à des vignes en dessous; il est assez possible que Berne ait hérité d'une partie de ces biens, ceux-là même qu'on vient de citer, mais les croquis manuscrits et autres descriptions de ces terres ne font mention d'aucun bois, et s'arrêtent au contraire à sa limite. Il y a là encore un point obscur pour notre histoire.

Nous ne dirons rien des achats multiples opérés au XX^e siècle, si ce n'est leur grande fréquence. Le plus important en superficie est celui des « Luex de Corbeyrier » en 1912, contenant 136 ha, mais seulement 30 de reboisés, le reste encore en pâturage.

S'il y a encore quelques points en suspens, comme nous venons de le voir, l'origine des forêts cantonales du Grand District n'en est pas moins une des mieux établies dans l'état actuel de nos connaissances.

Lausanne, octobre 1928.

S. Combe.

NOS MORTS.

Henri Dubuis, anc. insp. forest. d'arrondissement, à Prangins.

M. *Henri Dubuis*, ancien inspecteur forestier de l'arrondissement de Nyon, est décédé à Prangins, à la fin de février, après une longue maladie qui l'avait contraint, il y a deux ans, à prendre une retraite prématuée.

Le défunt est né le 11 juin 1868, à Aigle, où son père occupait les fonctions de receveur de l'Etat. Ayant fait ses classes dans sa ville natale et les ayant achevées à Lausanne, à l'Ecole industrielle, un penchant très vif pour les choses de la nature le poussa vers la carrière de forestier.

Il étudie à l'Ecole forestière de Zurich, voyage pour compléter sa formation professionnelle qu'il achève par un stage au Département de l'Agriculture du canton de Vaud. Nommé peu après inspecteur forestier du district de Cossonay, il y reste de 1892 à 1898. A cette date, lors d'une importante réorganisation forestière à la suite de laquelle le nombre des arrondissements forestiers vaudois fut porté de 6 à 11, M. H. Dubuis est mis à la tête d'un de ceux-ci, soit celui de Nyon. Il occupa ce poste jusqu'en 1925, sans interruption.

L'arrondissement de Nyon compte de nombreuses et importantes forêts communales. Or, les relations du représentant de l'Etat avec les communes ne sont pas toujours faciles; l'application des lois et règlements forestiers se heurte parfois à des traditions séculaires. Henri Dubuis a su exercer avec tact le poste qui lui avait été confié. Il comprenait bien la mentalité des populations avec lesquelles il était en contact journalier et sut s'en faire apprécier.

Le défunt n'a pas beaucoup publié dans nos journaux professionnels. Par contre, les lecteurs de la « Revue » purent apprécier sa prose intéressante et savoureuse. Il sut présenter au grand public, de façon accessible, quelques-unes des questions qui intéressent les amateurs de choses de la forêt. C'était un amant passionné de la haute montagne qu'il connaissait fort bien. Il a publié le récit très vivant de quelques-unes de ses plus belles ascensions.

M. Dubuis, qui était le frère de M. le conseiller d'Etat A. Dubuis, laisse une veuve et deux enfants. Nous présentons à sa famille affligée toutes nos condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.



† H. Dubuis
1868—1929